

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS »

Séance du 16 novembre 2023

Nombre de Membres :

- Afférents au Conseil d'Administration : 9
- En exercice : 9
- Présents à la séance : 6
- Qui ont pris part à la délibération : 7
 - POUR : 7
 - CONTRE : 0
 - ABSENTION : 0

Date de la convocation : 09/11/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 16 du mois de novembre, à **09 : 00 heures**, le Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS », régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la mairie de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre Savelli, Président du Conseil d'Administration.

Le Président, après avoir ouvert la séance et fait procéder à l'appel, constate que **le quorum est atteint** : 6 conseillers **présents** : M. Pierre SAVELLI, M. Gérard ROMITI, M. Paul TIERI, M. Jean ZUCCARELLI, M. Michel ROSSI, M. Jean Charles LEONARDI et 3 conseillers **absents** : M. Louis POZZO di BORGO (pouvoir donné à M. Pierre SAVELLI), M. Jean Jacques PADOVANI, M. Philippe PERETTI.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'**élection d'un secrétaire** parmi les membres présents. Ayant obtenu la majorité des suffrages, Monsieur Paul TIERI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délibération n°234 du-161123

Domaine : Remplacement et enfouissement d'une canalisation en DN 100 – Lieu dit FONDALE – Commune de Santa Maria di Lota.

Vu les dispositions de l'article L. du code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la régie ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de Bastia en date du 15 Avril 2015 approuvant les statuts de la régie « les Eaux du Pays Bastiais » ;

Vu la délibération du conseil d'administration en date du 23 novembre 2015 relative à la délégation donnée par le conseil d'administration au directeur ;

Vu la délibération du 29 Octobre 2020 du conseil communautaire de la CAB désignant le Président et les Vice-présidents et le Président de la régie Les Eaux du Pays Bastiais ;

Vu la fiche de transmission des besoins transmise par la commune de Santa maria di Lota datée du 26 avril 2023 ;

Considérant la nécessité de procéder à la réalisation d'une opération d'investissement en eau potable afin de renforcer la qualité du service public de l'eau distribuée dans le secteur concerné (redimensionnement et enfouissement) ;

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et notification ou publication du
Le Président,

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20231116-2023-234-DE
Date de télétransmission : 17/11/2023
Date de réception préfecture : 17/11/2023

1 sur 2

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS
BASTIAIS »**

Séance du 16 novembre 2023

Délibération n°234 du-161123

Domaine : : Remplacement et enfouissement d'une canalisation en DN 100 – Lieu dit FONDALE – Commune de Santa Maria di Lota.

Le Président ayant donné lecture du rapport n°4

Après en avoir délibéré, par 7 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

1/ Adopte le lancement des travaux d'investissement ci-dessous :

- Remplacement et enfouissement d'une canalisation en DN 100 – Lieu dit FONDALE – Commune de Santa Maria di Lota

2/ Adopte le plan de financement ainsi qu'il suit :

Opération :	Coût estimatif	Autofinancement	Co-financeurs publics
Remplacement et enfouissement d'une canalisation en DN 100 – Lieu-dit FONDALE – Commune de Santa Maria di Lota	45 000€	100%	Aucun

3/ Autorise le directeur à engager toutes démarches et à signer tout acte relatif à cette opération ;

4/ Dit que la présente délibération sera publiée en la forme accoutumée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

*Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et notification ou publication du
Le Président,*

Accusé de réception en préfecture 02B-812962611-20231116-2023-234-DE Date de télétransmission : 17/11/2023 Date de réception préfecture : 17/11/2023

14/02 sur 2